

DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE _____/__ Enfant non domicilié à Mommenheim



Le dossier complet comprend la demande de dérogations et les justificatifs.

Il doit être accompagné de la fiche d'inscription complétée et des documents demandés sur celle-ci.

Les modalités d'examen des demandes de dérogation sont précisées en page 2.

L'ENFANT (un formulaire à remplir par enfant)

Nom:	ate de naissance ://
LA FAMILLE Situation familiale : □ célibataires □ mariés □ pac	sés □ vie maritale □ divorcés □ séparés □ veuf
REPRESENTANT 1 : Mère	REPRESENTANT 2 : Père
Nom: Prénom : Date de naissance : Lieu de naissance : Adresse (si différente de celle de l'enfant) :	Autorité parentale Oui Non Nom: Nom: Prénom: Date de naissance: Lieu de naissance: Adresse (si différente de celle de l'enfant):
N° de téléphone portable : Courriel :	N° de téléphone portable :
Profession : Employeur : Lieu :	Profession: Employeur: Lieu:
L'enfant relève du secteur Dérogation demandée pour l'école Motif(s) (joindre justificatifs correspondants) A. La commune de résidence ne dispose pas de la capacité d'a B. La commune de résidence ne propose pas un enseignemer C. La commune de résidence n'assure pas directement ou ind de résidence n'a pas organisé un service d'assistantes maternelle D. Un frère et/ou une sœur est d'ores et déjà scolarisé dans un E. Raison d'ordre médical et/ou social F. Décision de l'Education Nationale G. Garde par les grands-parents ou un membre de la famille ha H. Raisons d'ordre professionnel	accueil dans ses écoles nt bilingue français/allemand dans son (ou ses) école(s) irectement la restauration et la garde d'enfants ou la commune es agréées et les deux parents travaillent n établissement à Mommenheim

Modalités d'examen des demandes

La Ville de Mommenheim compte 1 école maternelle et 1 école élémentaire. Les dépenses de fonctionnement de ces écoles sont assurées par la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

- 1. Les familles non domiciliées à Mommenheim souhaitant scolariser leur enfant dans un établissement de Mommenheim peuvent déposer une demande de dérogation scolaire.
- 2. La demande de dérogation scolaire, constituée du présent formulaire dûment complété et signé ainsi que des pièces justificatives correspondantes, est transmise avant la date limite de dépôt au service des affaires éducatives.
- 3. L'ensemble des demandes de dérogation est examiné par le Maire ou de son représentant, et du Président de la d'Agglomération de Haguenau ou de son représentant. Ils <u>émettent un avis</u> en tenant compte des critères énumérés ci-après **dans la limite des places disponibles :**

Pour les enfants non domiciliés à Mommenheim, il est fait application des critères suivants :

Critères issus du cadre légal (code de l'éducation)	Justificatifs à produire
A. La commune de résidence ne dispose pas de la capacité d'accueil dans ses écoles	Cf. formulaire de dérogation complété par le Maire de la commune de résidence
B. La commune de résidence n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde d'enfants ou la commune de résidence n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées et les deux parents travaillent	Cf. formulaire de dérogation complété par le Maire de la commune de résidence et attestation des employeurs des parents
C. Un frère et/ou une sœur est d'ores et déjà scolarisé dans un établissement de Mommenheim	Certificat de scolarité des frères/soeurs déjà inscrits (délivré par le directeur d'école)
D. Raison d'ordre médical et/ou social (proximité d'une structure sanitaire ou traitement médical de l'enfant)	Certificat médical du médecin scolaire et/ou avis du service médico-social
E. Décision de l'Education Nationale	Attestation motivée de l'Education Nationale

Critères complémentaires habituellement admis	Justificatifs à produire
F. Garde de l'enfant par un membre de la famille : uniquement si l'enfant est gardé par des grandsparents ou un membre de la famille domicilié à Mommenheim	Attestation sur l'honneur des personnes (grands- parents, membre de la famille) assurant la garde de l'enfant et justificatif de domicile et copie des pièces d'état civil attestant du lien de parenté.
G. Raisons d'ordre professionnel : les enfants du personnel (de l'Education Nationale, de la commune ou communauté de communes, des commerçants ou entreprises) travaillant à Mommenheim	Attestation sur l'honneur de la personne chargée de la garde de l'enfant et attestation de l'employeur.

- 4. Le Maire est seul responsable de la décision finale et de la notification de la réponse aux parents.
- 5. La demande de dérogation ne saurait créer aucun droit à son obtention



Scolarisation d'un enfant hors de la commune de Résidence

1^{ère} étape :

1.1. Avis de la <u>direction</u>	de l'école du lieu de	<u>e résidence</u> :			
☐ Accordé			refusé		
Motif					
Date					
Nom/Qualité					
		Cachet de l'é	tablissemer	nt et signatu	ıre
	-				
	1		_		
1.2. Avis du <u>Maire de la</u> cas de regroupeme		<u>ence</u> (et/ou, seloi	n le cas,	du Prési	dent en
☐ Accordé			refusé		
Re à compléter par le Maire c	nseignements obligatoi le la Commune de résid (cocher la bonne case)	ence ou l'EPCI comp	pétent	OUI	NON
A. la commune de résidence décole(s)			es)		
B.1. la commune de résidence indirectement un service de re		sure directement ou			
B. 2. la commune de résidence indirectement la garde des enfagréées			rnelles		
Observations complémentaires					
Date					
Nom/Qualité					
		Cooket de	la Mairia a	t oignoturo	
		Cacriet de	la Mairie e	ı sıyrıatüre	



2^{ème} étape :

Z.1. AVIS	de la <u>direction de l'école du</u>	ileu d'accueil :
	ccordé	☐ refusé
Motif		
Date		
Nom/Qualité		
		Cachet de l'établissement et signature
		Cuchei de i etdoissement et signature
	ord du <u>Président de la Comn</u>	nunauté d'Agglomération de
<u>Hague</u>	<u>enau ou de son représentant</u>	
	ACCORDE	
Motif(s):		
	nmune de résidence ne dispose pas de l	
⊔ B. La com commune de	nmune de residence n'assure pas directe e résidence n'a pas organisé un service	ement ou indirectement la restauration et la garde d'enfants ou d'assistantes maternelles agréées et les deux parents travaille
🗆 C. Un frère	re et/ou une sœur est d'ores et déjà scol	arisé dans un établissement de Mommenheim
	n d'ordre médical et/ou social on de l'Education Nationale	
☐ F. Garde	par les grands-parents ou un membre de	e la famille habitant à MOMMENHEIM
☐ G. Raison	ns d'ordre professionnel	
	REFUSE	
	REFUSE	
Data		
Date —		
Nom/Qualité —		
		Cachet de la CAH et signature
2.3. Déci	ision du Maire de la commur	ne d'accueil après avis du
	lent de la Communauté d'Ag	
	E; Motif(s): A - B - C - D	
- NOCOND	2 , Motin(3) . 7(B C B	E I O II B REFORE
Observations :		
Data :		
Date :		
Nom/Qualité :		

Cachet de la Mairie et signature



Engagements des Parents

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à signaler tout changement (situation professionnelle, familiale) à la Mairie de Mommenheim où j'ai effectué ma demande.

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L.433-19 et L.441-7 du code pénal.

Mommenheim, le	
Signature du / des parent(s)	

PIÈCES JUSTIFICATIVES SUPPLEMENTAIRES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER	CADRE RESERVE AU SERVICE
Copie du livret de famille dans son intégralité	
Copie du justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois, bail de location, acte de vente,)	
Une photocopie des pages du carnet de santé correspondant aux vaccinations	
En cas de domiciles différents des parents, joindre un justificatif fixant la résidence principale de l'enfant. A défaut de jugement d'un tribunal, fournir une attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant	
Attestation d'accord d'inscription de l'autre parent si les parents sont séparés	

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent

Mairie de Mommenheim 22 rue du Générale de Gaulle – 67670 MOMMENHEIM Tél. : 03.88.51.62.05

Mèl: mairie.mommenheim@wanadoo.fr

